

*Poêle à bois*  
**VENDÔME**

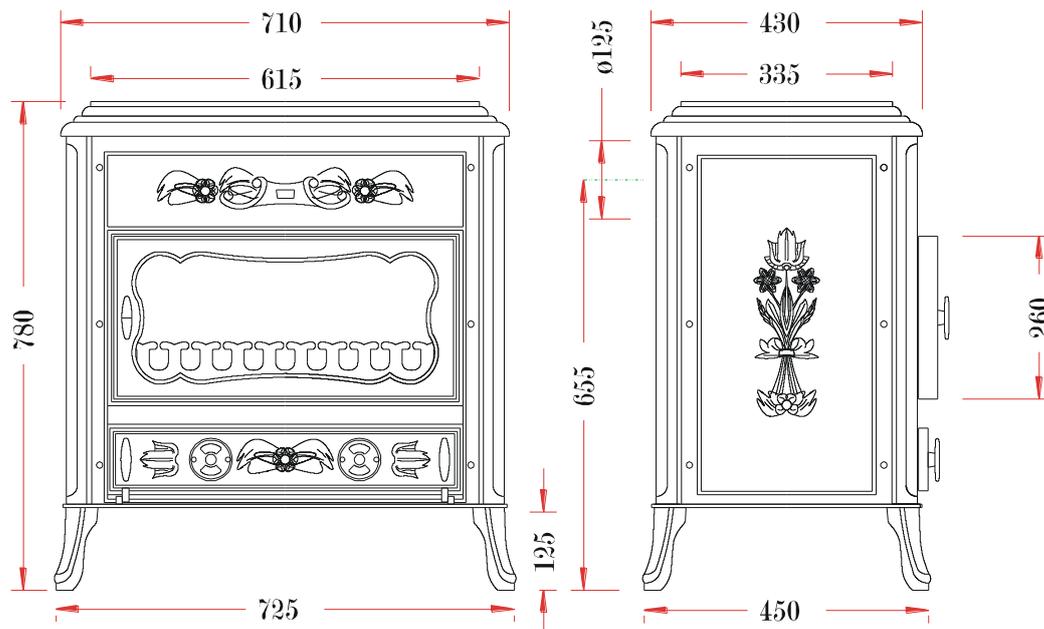
*Référence 6178 40*

## Notice particulière d'utilisation et d'installation

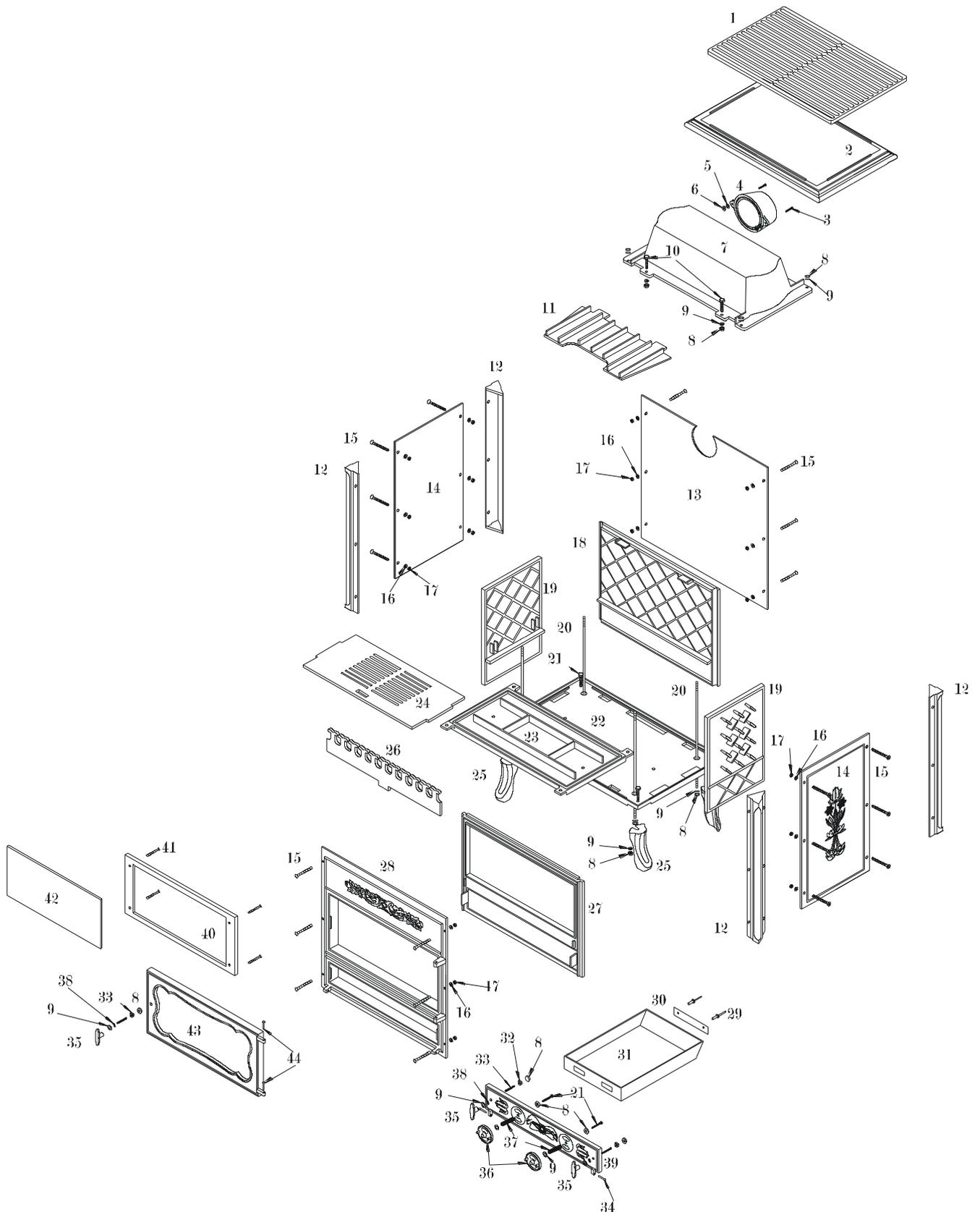
Consulter attentivement ce complément notice particulière ainsi que la notice générale également livrée avec l'appareil

### Caractéristiques suivant EN 13240 :

Puissance nominale	8 kW
Rendement	72 %
Taux de CO%	0.28 %
T° fumées	342 °C
Mode de fonctionnement	Intermittent
Combustible recommandé	Bois / bûches de 50 cm
Débit massique des fumées	10.85 g/s
L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustibles ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une sole carrelée ou une plaque métallique réfléchissante pour protéger le sol contre le risque de températures élevées.	
Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux <u>combustibles</u> adjacents : 40 cm Si les parois adjacentes sont en matériaux <u>incombustible</u> et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm	



Masse de l'appareil	217 kg		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus et à l'arrière de l'appareil	diamètre 125 mm		
largeur utile pour le chargement des bûches	50 cm - Chargement façade		
Encombrement	h 780 mm	lg 725 mm	prof 450 mm
Dimensions de la porte	h 260 mm		lg 555 mm
Dimensions de la vitre	h 217 mm		lg 475 mm
Plaque signalétique	rivetée à l'arrière du cendrier		



<b>Repère</b>	<b>Nbr</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>Référence</b>
1	1	Grille supérieure	FB 610410
2	1	Cadre supérieur	FB 610408
3	2	Vis tête fraisée fendue de 6x20	AV 8606200
4	1	Buse de diamètre 120	FB 610498
5	2	Rondelle de 6	AV 4100060
6	2	Ecrou hexagonal de 6	AV 7100060
7	1	Avaloir	FB 610413
8	15	Ecrou hexagonal de 8	AV 7100080
9	15	Rondelle de 8	AV 4100080
10	2	Vis tête hexagonale de 8x40	AV 8408400
11	1	Déflexeur	FB 610417
12	4	Montant	FB 610412
13	1	Fond extérieur	FB 610406
14	2	Côté extérieur	FB 610403
15	24	Vis tête ronde, embout carré de 5x20	AV 8755200
16	24	Rondelle de 5	AV 4100050
17	25	Ecrou hexagonal de 5	AV 7100050
18	1	Fond intérieur	FB 610502
19	2	Côté intérieur	FB 610503
20	4	Tirant de 8x460	AT 610102
21	6	Vis tête hexagonale de 8x30	AV 8408300
22	1	Socle	FB 610402
23	1	Socle intérieur	FB 610500
24	1	Grille foyère	FB 610504
25	4	Pied	FB 610401
26	1	Chenet	FB 610 505
27	1	Façade intérieure	FB 610501
28	1	Façade	FB 610404
29	2	Rivet de 3x8	AV 5203080
30	1	Plaque signalétique	PS 617840
31	1	Tiroir cendrier	AT 610101
32	3	Loquet de fermeture	FB 610424
33	3	Tige filetée de 8x70	AD 610200
34	2	Axe de façade cendrier, clou de 5x25	AV 0105250
35	3	Poignée de porte	FB 610496
36	2	Venturi	FB 610419
37	2	Ressort	AS 700255
38	3	Rondelle ressort de 8	AV 4170080
39	1	Façade cendrier	FB 610411
40	1	Contre cadre	FB 610420
41	4	Vis tête fraisée fendue de 5x16	AV 8605160
42	1	Vitre de 475x217x4	AX 666100
43	1	Porte	FB 610400
44	2	Axe de porte, clou de 6x25	AV 0106250

**TRES IMPORTANT**

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR « PÔÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

**CONSEILS D'INSTALLATION**

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

**CONSEILS D'UTILISATION**

**Utiliser uniquement les combustibles recommandés** : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser la main froide.

Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

- **Vérification avant mise en service.**

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

- **Allumage** : Placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

- **Fonctionnement intermittent et continu** :

Le fonctionnement "Intermittent" nécessite un rechargement toutes les heures avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement "Continu" quand les contraintes de l'intermittence ne peuvent être respectées ou qu'une puissance réduite est recherchée. Dans ce cas, la pleine puissance peut être obtenue sur une durée de 3 heures, et une allure réduite, à faible puissance, d'une durée de 10 heures est possible.

- **Puissance Nominale** : en "Intermittent" elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 4 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (= une bûche fendue), renouvelée toutes les 60 minutes, avec le réglage d'allure en position "allure normale" ( **ouverture à 50 %** ). En "Continu" la charge est portée à 10 kg en 3 ou 4 demies bûches, pour un renouvellement toutes les 3 heures.

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

- **Combustion lente de 10 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 10 kg constituée de 2 bûches de bois dur non fendues en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.

Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :

- alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
- privilégier une utilisation avec de petites charges.

- **Organes de réglages** :

Utiliser systématiquement la "main froide" fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** (situé en bas de la façade) : ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre "allure normale" et la "combustion lente". Une fois l'appareil allumé, ne pas aller au delà de la position "allure normale" correspondant à une **ouverture de 50%**.
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au delà de la position "allure normale" permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.